

L'info du mois

MARS 2025

Impôts : déclaration de revenus



Les étapes clé pour une déclaration bien réussie :

- Rassemblez vos documents administratifs sur l'année 2024 : bulletins de paie, indemnités journalières, déclarations URSSAF etc.
- Vérifiez vos informations : adresse, téléphone, coordonnées bancaires etc.
- Rassemblez vos justificatifs de réductions et crédits d'impôt : dons à des associations, frais de garde d'enfants, aides à domicile etc.

Bon à savoir !



- Si vos frais professionnels sont supérieurs à l'abattement forfaitaire, optez pour la déclaration aux **frais réels**
- Déclarez vos **charges** comme les pensions alimentaires
- Si vous êtes éligible à la **déclaration automatique**, vous en serez informé par l'administration fiscale

Numéro unique en cas de difficulté : **0809.401.401**
(service gratuit + prix de l'appel)